

Est-ce votre 1^{er} voyage avec Vivrêva ? oui non Etes-vous parti(es) en vacances avec Vivrêva en 2018 ? oui non

Si oui, êtes-vous parrainé(es) par un ami ? oui non Si oui, son nom : sa ville d'habitation :

INSCRIPTION à : **voyages** (indiquez le nombre de voyages que vous souhaitez faire)

1^{er} voyage - Destination choisie :

Date du séjour : du au n° de page du catalogue :

Lieu choisi pour votre ramassage* :
Prix du voyage♦ : € par personne

2^e voyage - Destination choisie :

Date du séjour : du au n° de page du catalogue :

Lieu choisi pour votre ramassage* :
Prix du voyage♦ : € par personne

* choisissez votre lieu de ramassage dans l'une des villes proposées selon le voyage et la date que vous avez sélectionnés

* si vous vous rendez directement à l'aéroport ou à la gare pour les voyages en TGV, indiquez «direct aéroport» ou «direct gare»

* si vous souhaitez une place de parking gratuite à l'aéroport (voir conditions page 7), indiquez *1 place parking + ville (Lesquin, Zaventem, Roissy ou Orly)*

♦ Ce prix comprend les prestations indiquées au descriptif et exclusivement celles-ci.

À noter : Les lieux et durées de transport et/ou escales ne sont pas actuellement connus au moment de l'établissement du contrat ; les documents nécessaires comprenant l'ensemble de ces informations seront remis en temps utiles avant le début du voyage. Les formalités nécessaires (passeport, visa ...) sont décrites dans descriptif du voyage. Repas fournis : selon programme. Ce voyage est rattaché à un voyage de groupe comprenant un nombre de personnes approximatif tel qu'indiqué dans le descriptif du voyage.

LE DEMANDEUR

M Mme Mlle Nom ⁽¹⁾ : Prénom :

N° et rue :

Code postal : Ville : Date de naissance : ____ / ____ / ____

Tél. : (____) ____ / ____ / ____ / ____ / ____ Portable : (____) ____ / ____ / ____ / ____ Adresse e-mail : @

LE CONJOINT (si adresse commune)

M Mme Mlle Nom ⁽¹⁾ : Prénom : Date de naissance : ____ / ____ / ____

⁽¹⁾ nom figurant obligatoirement sur votre pièce d'identité nécessaire au voyage choisi et en cours de validité.

PERSONNE SEULE (ou partageant une chambre)

Je souhaite une chambre individuelle (avec supplément et sous réserve de disponibilité) oui non

Je souhaite partager ma chambre avec : Nom ⁽¹⁾ : Prénom : Tél. : (____) ____ / ____ / ____ / ____ / ____

Adresse obligatoire (si elle est différente de la vôtre) : Port. : (____) ____ / ____ / ____ / ____ / ____

Si vous partez seul(e) et en cas d'impossibilité de vous accorder une chambre à partager, une chambre individuelle vous sera attribuée en fonction des possibilités et moyennant un supplément obligatoire.

L'une des personnes inscrites souffre-t-elle d'un handicap ? oui non si oui, Nom de la personne :

À noter : Sauf indication contraire dans le descriptif du voyage, celui-ci est adapté aux personnes à mobilité réduite.

LES MODALITES ET MODES DE PAIEMENTS

L'ACOMPTE, obligatoire doit être établi à l'ordre de VIVREVA et joint à votre bulletin d'inscription, selon le montant indiqué ci-dessous :

- Acompte 1^{er} voyage : 150 € par personne pour les voyages jusqu'à 850 €
250 € par personne pour les voyages de 851 € à 1100 €
350 € par personne pour les voyages au delà de 1100 €

- Acompte (dégressif) 2^e, 3^e ou 4^e voyage : 100 € par personne et par voyage supplémentaire et quel que soit le prix du voyage

Montant total de l'acompte versé : €

Votre mode de paiement pour l'acompte : Chèque bancaire Chèque postal Carte bancaire Chèques vacances Espèces

LE SOLDE, doit nous parvenir au plus tard 45 jours avant la date de départ si vous n'avez pas choisi le prélèvement automatique.

Prélèvement automatique[°] : Nombre de mensualités souhaitées (2 à 8 maximum en fonction de la date de départ) : []

Autres modes de paiement : Carte bancaire, Chèque bancaire ou postal, Chèque Vacances

[°] 5 € de frais de constitution de dossier par an et par voyage prélevés avec votre première mensualité. Voir modalités pratiques du prélèvement automatique page 9 du catalogue.

En 2018, avez-vous réglé votre voyage à Vivrêva par prélèvement automatique ? oui non

Si OUI, en 2019, le prélèvement automatique peut-il être effectué sur le même compte ? oui non

Si votre réponse est non, merci de vous reporter aux modalités pratiques du prélèvement automatique en page 9 de ce catalogue.

IMPORTANT : un paiement de la totalité du voyage sera demandé pour toute inscription prise à moins de 45 jours de la date de départ

Pour les voyages en France : si votre plafond de ressources annuel (revenu brut global) ne dépasse pas un certain plafond (voir montant du plafond en page 3 dans la brochure Vivrêva *), vous pouvez prétendre à un tarif préférentiel en 2018. Pour en bénéficier, vous devez impérativement joindre votre avis d'imposition ou de non imposition 2017 avec le bulletin d'inscription et l'acompte demandé. Si cet avis n'est pas joint, le tarif le plus élevé vous sera appliqué sans contestation possible.

N'oubliez pas de compléter et signer le verso de cette page →

Paraphe du demandeur :

Paraphe du conjoint ou concubin participant au voyage :

REVISION DU PRIX :

Conformément aux articles L221-12, R211-8 et R211-9 du Code du Tourisme, les prix prévus au contrat sont révisables à la hausse comme à la baisse pour tenir compte des variations du coût des transports, des redevances et taxes et du taux de change. Vous serez informés de toute hausse du prix total du forfait au plus tard 20 jours avant le départ. Pour toute hausse supérieure à 8% vous recevrez sur un support durable le détail de la variation du prix, ses conséquences sur le prix du forfait, le choix qui s'offre à vous d'accepter ou de refuser dans un délai raisonnable et les conséquences de l'absence de réponse.

DROIT DE RETRACTATION :

Conformément aux dispositions des articles L221-18 et L221-28 du code de la Consommation, vous disposez d'un délai de 14 jours à compter de la date de la conclusion du contrat pour exercer votre droit de rétractation. A cette fin, vous trouverez un bordereau de rétractation à compléter et à nous retourner signé.

ASSURANCE ANNULATION* Désirez-vous souscrire cette assurance? OUI NON

Si oui, le coût par personne est de 39 € pour les voyages jusqu'à 999 €, de 49 € pour les voyages de 1.000 € à 1.999 € et de 109 € à partir de 2.000 €
(à régler en totalité à l'inscription **en plus de votre acompte** et non remboursable en cas d'annulation)

* Sauf Croisière «Tour du Monde»: le montant de l'assurance par personne est de 6 % du montant total du voyage. Voir modalités pratiques de l'assurance annulation page 255

ANNULATION PAR LE VOYAGEUR :

Le voyageur a la possibilité d'annuler le présent contrat moyennant le paiement des frais suivants (par personne ou par dossier, sur le total du voyage) :

L'annulation d'une inscription entraîne les frais suivants hors croisières :

- Annulation intervenant plus de 60 jours avant la date de départ
Règle générale : uniquement frais de dossier de 65 euros par personne sauf pour les voyages en avion : 10 % du montant total du voyage
- Annulation intervenant entre 60 jours et 28 jours avant la date de départ : 30 % du montant total du voyage
- Annulation intervenant entre 27 jours et 15 jours avant la date de départ : 50 % du montant total du voyage
- Annulation intervenant entre 14 jours et 8 jours avant la date de départ : 75 % du montant total du voyage
- Annulation intervenant à partir de 7 jours de la date de départ : 100 % du montant total du voyage.

L'annulation d'une croisière fluviale ou maritime entraîne les frais suivants :

- Annulation intervenant plus de 90 jours avant la date de départ : 65 euros de frais de dossier par personne
- Annulation intervenant entre 90 jours et 51 jours avant la date de départ : 50 % du montant total du voyage
- Annulation intervenant entre 50 jours et 30 jours avant la date de départ : 60 % du montant total du voyage
- Annulation intervenant entre 29 jours et 15 jours avant la date de départ : 75 % du montant total du voyage
- Annulation intervenant à partir de 14 jours de la date de départ : 100 % du montant total du voyage.

ANNULATION PAR L'ORGANISATEUR :

Le voyage peut être annulé si le nombre minimum de participants tel que prévu au descriptif du séjour n'est pas atteint :

- 21 jours avant la date du départ pour les voyages dont la durée dépasse 6 jours,
- 7 jours avant la date du départ pour les voyages dont la durée est de 2 à 6 jours,
- 48 H avant la date du départ pour les voyages dont la durée est de 2 jours.

Le voyageur sera alors remboursé de toutes les sommes qu'il aura versé **mais ne pourra pas prétendre à une indemnisation.**

CONTACT - RESPONSABILITE - RECLAMATIONS :

Lorsqu'une non-conformité est constatée sur place, le voyageur est tenu de signaler au contact ci-dessous dans les meilleurs délais :

Vivréva - Service relation client - 15 rue Jean Roisin - B.P. 305 - 59026 LILLE Cedex - Tél. : 03 20 12 1234 - contact@vivreva.fr

Le défaut de non signalement d'une non-conformité sur place pourra avoir une influence sur le montant des éventuels dommages et intérêts ou réduction de prix dus si le signalement sans retard aurait pu éviter ou diminuer le dommage du client. Le voyageur pourra également demander de l'aide auprès du contact désigné en cas de difficulté sur place.

Garantie Financière :

Membre

de l'



La garantie
des professionnels
du tourisme

L'Association professionnelle de Solidarité du Tourisme/Organisme de garantie collective prévue par la loi 92-645 du 13/07/92

Le Contrat de Voyage en toute Confiance - L'APS, la Garantie des Fonds Déposés
Garant : A.P.S. du tourisme 15, avenue Carnot 75017 PARIS



Numéro d'immatriculation : IM 059 1000 19

CESSION DE CONTRAT :

Conformément à l'article L221-11 du Code de Tourisme, vous avez la possibilité de céder le présent contrat tant que celui-ci n'a produit aucun effet et jusqu'à 7 jours du départ, en prévenant l'agence dans un délai raisonnable, à une personne remplissant les mêmes conditions que vous. Vous-même et le bénéficiaire de la cession demeurez responsable solidairement du paiement du solde du contrat et des frais de cession qui vous seront communiqués.

RECLAMATION - MEDIATION :

Le voyageur peut saisir le service client de l'agence de toute réclamation à l'adresse suivante : 15 rue Jean Roisin - B.P. 305 - 59026 LILLE Cedex par LRAR accompagnée des justificatifs. A défaut de réponse satisfaisante dans un délai de 60 jours ou s'il n'est pas satisfait de la réponse reçue, le client peut saisir gratuitement le médiateur du tourisme et du voyage dont les coordonnées et les modalités sont disponibles sur le site : www.mtv.travel

Fait à Le : / /

Je soussigné(e) (nom, prénom) agissant pour moi et/ou pour le compte de la 2^e personne figurant sur ce bulletin certifie avoir pris connaissance des conditions générales et particulières de vente figurant dans la brochure Vivréva® et les accepter dans leur totalité. Je déclare sur l'honneur être apte à voyager en groupe.

Signature du demandeur

Signature du conjoint ou concubin participant au voyage

HUGO INTERNATIONAL. Numéro d'immatriculation : IM 059 1000 19. SARL au capital de 7 500 € RCS LILLE 482.947.710.00018. Code APE 7911 Z - Numéro d'identification intracommunautaire : FR 23.482.947.710 Garant : A.P.S. du tourisme 15, avenue Carnot 75017 PARIS - Assurance R.C.P. : AGF Assurances - 87, rue de Richelieu - 75002 PARIS - Contrat 40.664.922. VIVREVA est une marque déposée. Tous droits réservés. Reproduction même partielle interdite. Photos non contractuelles.



BORDEREAU DE RETRACTATION (art L221-8 et L221-28 du Code de la consommation)

A l'attention de VIVREVA - 15 rue Jean Roisin - B.P. 305 - 59026 LILLE Cedex

Je/Nous vous notifie/notifions par la présente ma/notre rétractation du contrat portant

sur la prestation de service suivante : VOYAGE

Nom du/des clients :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Date : Signatures :

